



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

calamités agricoles

Question au Gouvernement n° 3283

Texte de la question

SÉCHERESSE

M. le président. La parole est à M. Raymond Durand, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Raymond Durand. Au nom de l'ensemble de mes collègues du groupe Nouveau Centre, je souhaite poser une question au ministre de l'agriculture.

Depuis la semaine dernière, où nous avons déjà alerté sur le sujet, la sécheresse a gagné du terrain et le mois de mai prend des allures dramatiques pour toutes les filières agricoles. Les réserves en eau ne cessent de diminuer alors que tous les voyants sont déjà au rouge - les premiers touchés étant, bien entendu, les agriculteurs.

Les dernières estimations pour la récolte française 2011 en blé tendre sont de 31,65 millions de tonnes, un chiffre au plus bas, avec un rendement moyen en baisse de 13 %. Des mesures concrètes ont d'ores et déjà été prises et nous tenons à saluer votre action, monsieur le ministre. Mais le groupe Nouveau Centre estime qu'il reste à faire, notamment en ce qui concerne les usages prioritaires de l'eau.

À ce jour, 44 départements ont déjà pris des arrêtés de limitation ou de suspension des usages de l'eau. Il s'agit d'adapter les prélèvements aux débits des cours d'eau et aux niveaux des nappes phréatiques. C'est agir avec esprit de responsabilité.

À plus long terme, il s'agit de réfléchir au stockage de l'eau. Depuis vingt ans, cette solution est systématiquement écartée, mais il faut se montrer pragmatique : stocker de l'eau pour les cultures et l'élevage durant l'automne et l'hiver en prévision des saisons plus sèches, c'est du bon sens ! Monsieur le ministre, nous vous demandons d'examiner cette proposition.

Pour le Nouveau Centre, il est plus que nécessaire de se donner les moyens de stocker de l'eau dans un cadre agricole. C'est une question de survie, pour que notre pays reste un grand pays agricole. *(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Jean Mallot. Et de la sécheresse !

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, une fois encore, l'urgence commande de soutenir les agriculteurs frappés par la sécheresse. Cela se traduit par la mobilisation de tous les fourrages et de toutes les pailles disponibles sur l'ensemble du territoire ; par le soutien de la trésorerie des éleveurs qui, sur l'ensemble du territoire, sont ceux qui souffrent le plus des conséquences de la sécheresse ; par le suivi, au jour le jour, des rendements des grandes cultures, qui seront nécessairement inférieurs à ceux obtenus en 2009 et 2010, ce qui affectera les revenus des agriculteurs concernés.

Cette sécheresse n'est malheureusement pas la première et, avec le changement climatique, elle risque de ne pas être la dernière. Il convient donc de tenter d'en mesurer les conséquences sur l'économie agricole de notre pays. La première conséquence est la nécessité d'adapter le type de cultures, c'est-à-dire de favoriser le développement de cultures plus économes en eau et d'éviter, par exemple, de pratiquer celle du maïs là où elle n'est pas appropriée : le maïs est une belle et grande culture mais, consommatrice de grandes quantités d'eau, elle ne convient pas forcément à toutes les terres.

La deuxième direction dans laquelle nous voulons aller est celle des investissements visant à nous doter d'une irrigation plus économe en eau : plutôt que de mettre en oeuvre des arrosages systématiques à grande volée, on peut aussi recourir au goutte-à-goutte, comme le font certains pays tels l'Espagne ou Israël.

La troisième orientation, à laquelle Nathalie Kosciusko-Morizet et moi travaillons en ce moment, consiste à développer les retenues d'eau, notamment collinaires. C'est effectivement le bon sens que de stocker l'eau lorsqu'elle tombe, en hiver, afin de pouvoir l'utiliser durant l'été, quand survient la sécheresse !

(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)

Je conclurai en disant à quel point je suis choqué de constater qu'en certains points du territoire des retenues collinaires sont indisponibles, en raison des recours formés contre leur utilisation. Je trouve inacceptable de voir un champ frappé par la sécheresse alors qu'il existe, à une centaine de mètres, une retenue collinaire contenant de l'eau non utilisée ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Raymond Durand](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3283

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 mai 2011